

Métropolisation, péri-urbanisation et inégalités dans l'espace français

Guiaysse Jean-Albert

Maître de conférences à l'Université d'Orléans, Château de la Source, avenue du Parc Floral, BP 6749, 45067 Orléans Cedex 2;

UMR 8504 Géographie-Cités, équipe CRIA,

<jaagui@sfr.fr> ;

Rebour Thierry

Maître de conférences à l'Université de Picardie-Jules Verne, Chemin du Thil, 80 000 Amiens;

UMR 8504 Géographie-Cités, équipe CRIA,

<rebourthierry@orange.fr> .

Résumé

Français

Dans les pays dits aujourd'hui "industriels", le réseau urbain s'est construit historiquement dans une économie en croissance, qui marque ses déséquilibres, issus de flux centripètes, dans l'espace géographique. La Crise longue qui sévit depuis les années 1970 produit à l'inverse d'autres déséquilibres, provenant de flux centrifuges, dont la péri-urbanisation est l'une des manifestations à l'échelle régionale. Dans ce contexte, l'étalement urbain doit être interprété, non comme une nouvelle modalité extensive de la croissance urbaine, mais plutôt comme une réelle désurbanisation.

À l'échelle nationale, les dynamiques centrifuges créent une inversion spatiale similaire, qui se manifeste par l'essor des anciennes régions périphériques, en particulier au sud de la ligne de clivage Le Havre - Marseille. Dans ces dernières, quelques métropoles apparaissent dynamiques, au prix d'une différenciation inégalitaire qui touche leurs périphéries régionales.

Sur tout le territoire, la pauvreté des couronnes péri-urbaines souffre peu d'exceptions. La dynamique centrifuge est de plus en plus déséquilibrée. Une métropolisation ségrégative finit par affecter l'ensemble du territoire.

Anglais

In the so-called "industrial" countries today, the urban system has historically been built up in a trend of economic growth, which marks its unbalances, stemming from centripetal flows, in geographical space. The long crisis that begins since the 1970s produces unlike other unbalances, from centrifugal flows, whose peri-urbanization is one of the regional manifestations. In this background, urban sprawl must be interpreted not as an extensive new modality of urban growth, but rather as a real disurbanization.

At the national level, centrifugal dynamics create a similar spatial inversion, manifested by the growth of former peripheral regions, like south of the Le Havre - Marseille cleavage line. In these areas, some metropolises appear dynamic, at the price of an inegalitarian differentiation that affects their regional peripheries.

Throughout the territory, the poverty of peri-urban crowns suffers few exceptions.

Centrifugal dynamics are more and more unbalanced. Segregative metropolisation eventually affects the entire territory.

Mots-clés

Crise, inégalité spatiale, périphéries, péri-urbanisation.

Texte intégral

La "métropolisation" est un fait observé depuis les années 1980. Bien que le terme soit devenu polysémique, nous nous en tiendrons à sa signification originelle : présence de la population et des activités économiques "porteuses" ou "stratégiques" dans des agglomérations de très grande taille qui dominent le territoire. Dans l'espace français, il s'agit de Paris et de quelques métropoles "régionales". Nous nous intéresserons aux déséquilibres et aux inégalités qui découlent de cette "métropolisation" du territoire français.

Dans une première partie, nous expliquerons d'une part, la logique des hiérarchies urbaines, et d'autre part, les formes géographiques des espaces urbains, circulaires ou sectorielles. Dans une deuxième partie, nous mettrons en relation la conjoncture de crise longue, ouverte depuis les années 1970 - crise que nient les néoclassiques, incapables d'admettre que les marchés puissent subir des déséquilibres de long terme -, et ses conséquences spatiales: les mouvements centrifuges, qui remettent en cause "l'urbanisation". Dans la troisième partie, nous analyserons les mobilités centrifuges à différentes échelles, et la ségrégation socio-spatiale qui en résulte - la pauvreté des périphéries est une réalité, mais sa composante spatiale est également sectorielle.

1. De la campagne à la ville: hiérarchies urbaines et réseaux d'agglomérations

1.1. La construction des hiérarchies urbaines

L'analyse spatiale étudie les interactions entre économie et espace.

Le Théorème de Starrett (Starrett, 1978) démontre qu'à l'équilibre (état normal et stable de l'économie, selon la théorie néo-classique), la répartition de la population dans l'espace géographique est homogène, convergente (le niveau de productivité étant partout le même); cet espace est par conséquent dépourvu d'agglomération. La plupart des néoclassiques rend compte de l'urbanisation en introduisant l'hypothèse d'externalités positives (avantages divers qui poussent les facteurs de production à se regrouper afin de saisir une "surproductivité", propre à certains lieux et à certains niveaux de développement). La migration massive des facteurs vers ces externalités y a pour conséquence l'abaissement de la productivité - les rendements d'échelle étant toujours décroissants à l'équilibre néoclassique (Guerrien, 1989). Le phénomène d'agglomération "aura en définitive servi à homogénéiser les niveaux de développement de la productivité des différents lieux, au prix de l'hétérogénéisation de leurs densités respectives" (Rebour, 2000). Or dans le monde réel, des niveaux de productivité différents coexistent avec des villes nombreuses dont la taille est parfois considérable: la croissance urbaine n'a donc pas réussi à niveler les niveaux de productivité comme le promettait la théorie. Par conséquent, l'existence même des

villes montre que le principe d'équilibre est nécessairement faux en géographie (Rebour, 1997). L'urbanisation, nourrie par l'exode rural, se développe dans une économie en déséquilibre, dont les rendements sont forcément croissants (Rebour, 2000).

Pourtant, K. Davis (Davis, 1969) montre qu'au sein d'un ensemble géographique cohérent, à l'échelle des États en particulier, une hiérarchie urbaine équilibrée se construit. Selon la "loi" de Davis, le nombre de villes est inversement proportionnel à leur taille, selon un facteur 2. Ainsi, si la métropole est (par exemple) de dix millions d'habitants, les deux villes suivantes dans la hiérarchie sont de 5 000 000 chacune, les 4 suivantes de 2 500 000, les 8 suivantes de 1 250 000, etc. Les hiérarchies urbaines de Davis s'ordonnent selon une fonction harmonique où chaque individu (chaque ville) est une fonction du plus grand (la métropole) et dont le diviseur progresse selon une suite harmonique: 1, 1/2, 1/4, 1/8, 1/16, etc. Cette suite est d'une simplicité et d'une stabilité totales, puisque les effectifs cumulés de chaque classe ainsi définie sont équivalents. Les lieux centraux (modèle de Christaller) sont un cas particulier du modèle de Davis, où le diviseur est égal à 6 (ou à un multiple de 6), les villes formant un réseau à mailles hexagonales, portant une ville à chaque sommet et en chaque centre.

Alors, peut-on nier le principe d'équilibre tout en reconnaissant des hiérarchies urbaines dont l'équilibre est quasi parfait ? La résolution de ce paradoxe est relativement simple. La rente foncière (prix du sol) augmente proportionnellement à la taille des agglomérations (Rebour, 2011) et bloque ainsi la croissance de chaque ville en fonction de sa taille. Plus telle ville grandit, plus ses prix fonciers s'élèvent, empêchant de ce fait les migrations potentielles vers ladite ville. Les migrants se rabattent alors vers les villes de rang inférieur, dont la rente foncière s'accroît conséquemment. D'autres migrants encore moins riches devront donc se diriger vers d'autres villes encore plus petites, selon le même processus, et ainsi de suite. D'un point de vue théorique, on peut dire que la rente foncière limite partiellement le déséquilibre à l'origine de l'urbanisation, en empêchant le regroupement de tous les facteurs de production dans les plus grandes métropoles. Sans ce rééquilibrage, on pourrait imaginer une « mégalopolisation » de l'ensemble du territoire, au profit d'une ou de quelques agglomérations gigantesques.

Cependant, deux exceptions partielles à la loi de Davis existent:

- L'hypertrophie d'une ou de plusieurs métropoles par rapport à la population prévue par les modèles hiérarchiques - "loi" de Davis (ibid), "loi" de Zipf (1949), "loi de la métropolisation" de F. Moriconi-Ébrard (1998).

- L'atrophie des plus petites agglomérations rurales, au bas de la hiérarchie (Gibrat, 1931; Christaller, 1933; Haggett, 1965; Rebour, 2011). En effet, les métropoles, pour payer la rente foncière, bénéficient d'une intensité du capital supérieure aux autres villes, qu'elles prélèvent dans les agglomérations de taille inférieure, ce qui déclenche, dans la hiérarchie des lieux de peuplement, une chaîne de transferts de capitaux, remontant de la base au sommet (migrations, intérêts des emprunts, transferts monétaires à partir des petites entreprises vers les monopoles, délocalisations d'entreprises des campagnes vers les métropoles, prix bas des productions agricoles, etc...). Au point de départ de cette chaîne, les campagnes se trouvent ponctionnées. "Les facteurs en excédent dans les métropoles sont les facteurs en déficit dans les espaces ruraux" (Rebour, 2011).

Cette dynamique spatiale asymétrique crée des formes et des emprises spatiales différentes, en période de croissance ou de crise économiques longues.

1.2. Les formes spatiales héritées des cycles longs de croissance économique

En conjoncture ascendante, les rendements croissants et les économies d'échelle poussent les capitaux, les industries et les activités nouvelles, à s'agglomérer : tel est le moteur de l'urbanisation. La mobilité du capital est dominante; la mobilité de la main-d'oeuvre, dont les salaires augmentent moins vite que les prix et les profits, lui est soumise. L'urbanisation se construit par des flux centripètes de facteurs (capital et travail); l'exode rural agrandit les villes.

Sur le territoire, la limite ville-campagne progresse du centre vers l'extérieur, mais par un afflux venant lui-même de l'extérieur (centripète). Les morphologies intra-urbaines présentent alors des structures axiales (Hoyt, 1939), ou sectorielles, inégalitaires, "perverses" (Rebour, 2000; Guieysse et Rebour, 2016 a), selon la forme géographique ségrégative des sociétés.

À l'échelle régionale, des formes excentrées de réseaux urbains se développent: des "foyers excentrés" se projettent ainsi le long d'axes de communications dynamiques destinés à l'exportation (Bird, 1977). Nous observons par exemple, l'axe Paris-Lyon-Marseille, le rivage méditerranéen, les vallées de la Fensch et de l'Orne en Lorraine, les pays noirs Béthune-Bruay-Valenciennes, et Maubeuge-Charleroi-Liège, l'estuaire de la Clyde, les mégapoles américaine et japonaise...

Au cours de l'histoire, des périodes de crise s'intercalent dans la conjoncture longue de croissance de la production et des prix. Les rendements deviennent alors décroissants, les prix baissent, mais les salaires réels se maintiennent voire augmentent (à cause de la baisse des prix face à des salaires nominaux rigides) (Rebour, 2000). Les producteurs se replient sur les marchés urbains et leur pouvoir d'achat élevé. De ce fait, les agglomérations présentent alors des formes circulaires. La ségrégation est désormais concentrique, donc "parasite" (Rebour, 2000; Guieysse et Rebour, 2016 a); les facteurs les moins bien dotés se situant en périphérie, selon les schémas de Burgess (1924), Alonso (1964), etc...

Une conjoncture exceptionnelle existe pendant les "Trente Glorieuses": les fruits de la croissance économique y sont redistribués (en fonction de la forte hausse de la productivité). Les salaires réels y sont paradoxalement en hausse, donc les marchés urbains sont attractifs dans le centre des agglomérations. Une logique spatiale centrée se substitue à la logique axiale habituelle des périodes de croissance. C'est pourquoi les formes circulaires s'imposent, comme en période de crise longue "classique", malgré la forte croissance économique.

L'exode rural participe encore de ce mouvement de croissance économique et d'urbanisation, qui se termine à la fin des années soixante avec la Crise longue du "Point nodal" - c'est à dire la fin de la pénétration des terres sur le marché, moteur du "Rachat de Valeur" et de la croissance conséquente (Rebour, 2000; Guieysse, Rebour, 2016 a).

1.3. La Crise dans l'espace géographique

La crise économique est au départ celle d'une production de masse, face à une demande qui fléchit; les rendements d'échelle deviennent peu à peu décroissants; l'économie, de plus en plus instable, est livrée aux capitaux spéculatifs détournés de l'activité productive. Les entreprises s'adaptent également aux rendements

décroissants par une baisse des salaires réels. Le chômage de masse et la paupérisation résultent de ce freinage de la production.

La Mondialisation est une autre manière d'utiliser les capitaux libérés par les rendements décroissants. La segmentation consécutive de la production à différentes échelles conduit à l'approfondissement de la division géographique du travail, dans cette économie mondialisée, pour qui les bas salaires deviennent la référence. Ils ne sont toutefois pas responsables de la Mondialisation, mais conséquents (Rebour, 2008).

L'exode rural est donc terminé dans les pays développés où règnent les rendements décroissants; les flux s'inversent à partir des agglomérations. Les activités non rentables et les ménages paupérisés, ne supportant plus les coûts fonciers, quittent alors les agglomérations pour les périphéries rurales : c'est l' "étalement urbain". À cette dynamique centrifuge s'ajoute une composante "perversive" : à cause de la déprime des salaires réels, la production "se desserre", le long des axes de communications, en quête d'hypothétiques marchés solvables (Rebour, 2000; Guieysse, Rebour, 2016 a).

À l'échelle régionale, s'observent les mêmes "inversions spatiales": la périphérie devient attractive aux dépens des centres. Ainsi en est-il de l'inversion des clivages multiséculaires du territoire (en particulier le clivage Le Havre/Marseille). Malgré la dévalorisation du capital liée aux industries défailantes des villes et des régions en crise, les plus grandes métropoles résistent toutefois, grâce à la richesse de leurs habitants et au dynamisme relatif de leurs activités.

C'est pourquoi, aujourd'hui, les héritages historiques de l'urbanisation (formes radiales ou centrées) sont remaniés par les effets des dynamiques centrifuges à toutes les échelles qui, depuis les années 1970, touchent les espaces urbains, ruraux, et les couronnes péri-urbaines.

L'analyse géographique qui suit illustre les principes explicatifs ainsi évoqués.

2. Depuis 1975: dynamisme rural et péri-urbanisation

2.1. Étalement urbain et dynamisme démographique des campagnes

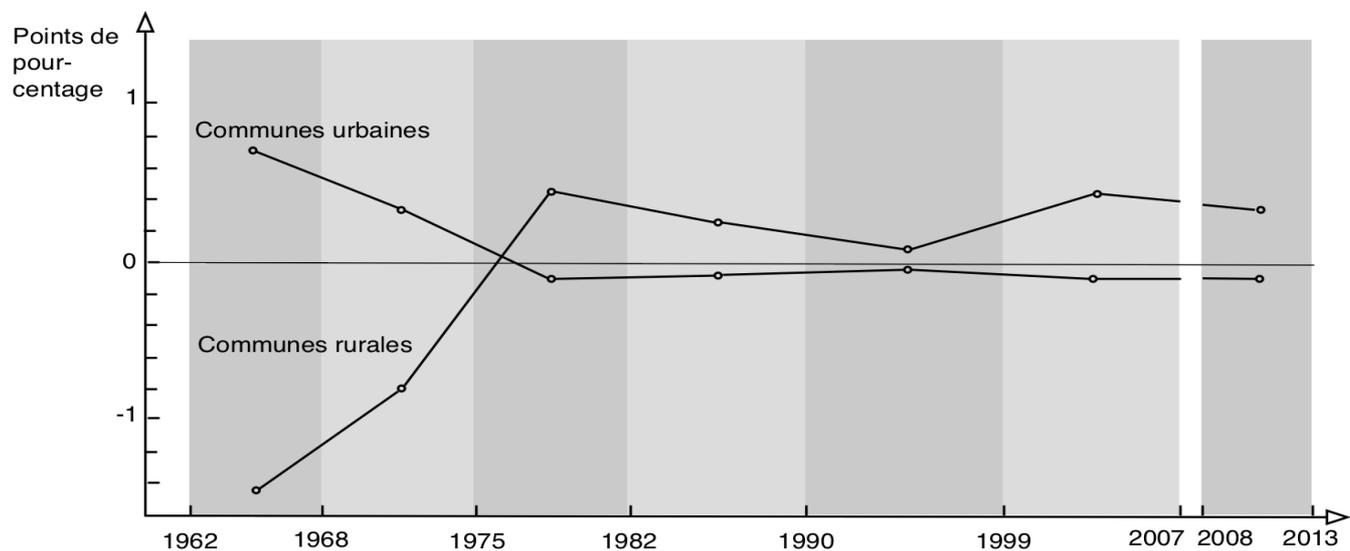
La population urbaine est celle des "communes urbaines", ou "Unités urbaines" (UU) qui selon la "nomenclature morphologique" de l'INSEE, sont les communes dans lesquelles se trouve une agglomération d'au moins 2 000 habitants. Selon cette définition, le taux d'urbanisation se situe autour de 77%. La surface du "territoire urbain" augmente toutefois plus vite que sa population. Cette urbanisation est donc "extensive", les agglomérations urbaines absorbant des communes rurales, ce qui fait augmenter les territoires urbains plus vite que leur population. Autrement dit, les villes s'étalent, et la densité des territoires urbains de la France métropolitaine est passée de 952 hab./km² en 1962 à 520 hab./km² en 2007.

Le graphique n°1 ci-dessous, représente les écarts à la moyenne nationale des taux de croissance de la population rurale et de la population urbaine (source: recensements, INSEE).

Le taux de croissance des communes rurales dépasse, depuis 1975, la moyenne nationale. De 2008 à 2013, le taux moyen annuel d'augmentation de la population de la France métropolitaine est de 0,5%; dont pour les communes urbaines: 0,41%, et pour les communes rurales, 0,81%. En outre, le solde migratoire est positif dans les communes rurales (et les petites communes urbaines), et négatif dans la grande

Graphique n° 1

Ecarts à la moyenne nationale des taux de croissance des communes urbaines et des communes rurales, selon les périodes intercensitaires, en points de pourcentage



Sources: recensements Insee

La délimitation urbain/rural adoptée (liste des communes urbaines/rurales) est celle de la fin des périodes intercensitaires, jusqu'en 1999. Après 1999, la délimitation est celle fixée par l'Insee en 2010.

Le passage 2007-2008 est hors période.

majorité des communes urbaines.

La crise des villes moyennes de 20 000 à 50 000 habitants est forte (+ 0,04% seulement de croissance annuelle, de 2008 à 2013). Les petites villes de moins de 10 000 habitants s'accroissent de 0,56 % annuellement - ces agglomérations étaient auparavant rurales et leur dynamisme les a fait passer dans le champ urbain. On peut cependant considérer que ce dynamisme est de même nature que celui des communes rurales.

L'accroissement apparent de la population urbaine dans son ensemble s'explique seulement par le solde naturel, en majeure partie à cause de l'effet d'inertie de la masse existante (Guieysse, Rebour, 2012 a, b).

2.2. La nomenclature fonctionnelle des Aires Urbaines: "une machine à fabriquer des urbains"

Pôles et couronnes forment les "aires urbaines" du "Zonage en Aires Urbaines" (ZAU) de l'INSEE. Les pôles sont des Unités urbaines considérées comme des pôles d'emploi, et les couronnes péri-urbaines qui les entourent sont définies comme les communes de résidence de 40% au moins des actifs qui travaillent dans ces pôles.

Les migrations centrifuges des villes vers les campagnes (des pôles vers les couronnes) sont le moteur du processus nommé "péri-urbanisation". Ce terme désigne l'arrivée de populations nouvelles (d'origine urbaine) dans des communes rurales spatialement distinctes de l'agglomération émettrice de ces migrations. Ces "nouveaux ruraux" continuent à travailler dans leur ville (agglomération) d'origine (le pôle) mais habitent dans les couronnes. Les "grands pôles" (d'au moins 10 000 emplois), malgré le "redéploiement" spatial des emplois, représentent encore 70% de l'emploi total en 2011.

Le caractère "urbain" des aires urbaines concerne essentiellement le pôle. En effet, 86% des communes des couronnes des "grands pôles" sont rurales, la proportion se montant à 99% dans les couronnes des pôles moyens (5000-10000 emplois), et à 100% dans les couronnes des petits pôles (1500-5000 emplois), selon la "Base des Aires urbaines 2010" de l'INSEE.

Il est donc permis de douter du caractère "urbain" de la dynamique centrifuge des "aires urbaines", y compris les plus grandes.

2.3. Le ZAU: une vision tronquée de la hiérarchie urbaine et de son évolution

Pourtant, l'INSEE insiste aujourd'hui sur la place dominante des "grandes aires urbaines", centrées sur des "grands pôles". Ces "grands pôles" du ZAU représentent 58,37% de la population de la France métropolitaine en 2013 (source: recensement INSEE). Or, selon la nomenclature morphologique ("règle des 200 mètres" servant à délimiter les agglomérations), les agglomérations urbaines (UU) de 20 000 habitants et plus abritent 59,64% de cette même population française; ce qui correspond sensiblement au "poids" des "grands pôles". Le rapprochement UU/ZAU remet certains "grands pôles" à leur place: de "simples" villes moyennes à la croissance faible (cf. ci-dessus "étalement urbain et dynamisme démographique des campagnes".)

Selon la nomenclature morphologique, l'ensemble de l'agglomération parisienne et des autres UU d'au moins 200 000 habitants comptait pour 41% de la

population française en 2013: ce chiffre est une meilleure mesure du poids des très grandes villes.

Plus bas dans la hiérarchie, les "pôles moyens" (3% de la population française), représentent la partie basse de la classe des villes moyennes (autour de 20 000 habitants), alors que les petits pôles, qui pèsent plus lourd (3,7%), témoignent du meilleur état démographique (et économique) des plus petites unités urbaines qui font figure d'interface urbain/rural.

Pourtant, la péri-urbanisation et la « métropolisation », combinées aux migrations inter-régionales, ont quelque peu modifié certains aspects des hiérarchies urbaines. Le changement observable est l'accroissement relatif des grandes et des très grandes villes qui, peut-être du fait des faibles taux de croissance des villes moyennes, ont augmenté leurs parts respectives dans la population urbaine. D'après les statistiques de l'INSEE, les unités urbaines d'au moins 200 000 habitants sont passées de 21% de la population totale en 1990 (délimitation 1990) à 24% en 2013 (délimitation 2010). Cependant, ce dynamisme relatif est peut-être de court terme: en effet, de 2008 à 2013, le taux de croissance moyen annuel des agglomérations de 200 000 habitants et plus (définition 2010) est devenu inférieur à la moyenne nationale (0,5%). Le comportement démographique de ces métropoles devra être observé dans l'avenir pour en tirer des conclusions définitives.

Quoi qu'il en soit, les chiffres montrent sans l'ombre d'un doute que le "rural" résiste plus qu'honorablement à la "métropolisation" ou même à l'"urbanisation généralisée" que certains nous promettent. Au contraire, la composante centrifuge de la dynamique migratoire fait plutôt penser à une "désurbanisation" (Ferrier, Guieysse, Rebour, 2010).

3. Inversions et ségrégations spatiales

3.1. L'inversion migratoire, du centre vers la périphérie

La Crise déclenche des inversions spatiales (la périphérie devient attractive aux dépens des centres; ci-dessus, §1.3), et de l'étalement urbain (§2.1, 2.2, 2.3). Le phénomène de "France inverse", déjà été documenté en géographie (Uhrich, 1987), s'inscrit dans le temps long. Sa géographie actuelle est en outre accompagnée de ségrégations socio-spatiales.

La carte n°1 des soldes migratoires (ci-dessous) représente le "taux moyen d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire apparent", par pôles et couronnes des aires urbaines "définition 2010 de l'INSEE", de 2009 à 2014.

Les migrations entre les pôles et les couronnes font apparaître trois types de dynamique spatiale urbaine et péri-urbaine:

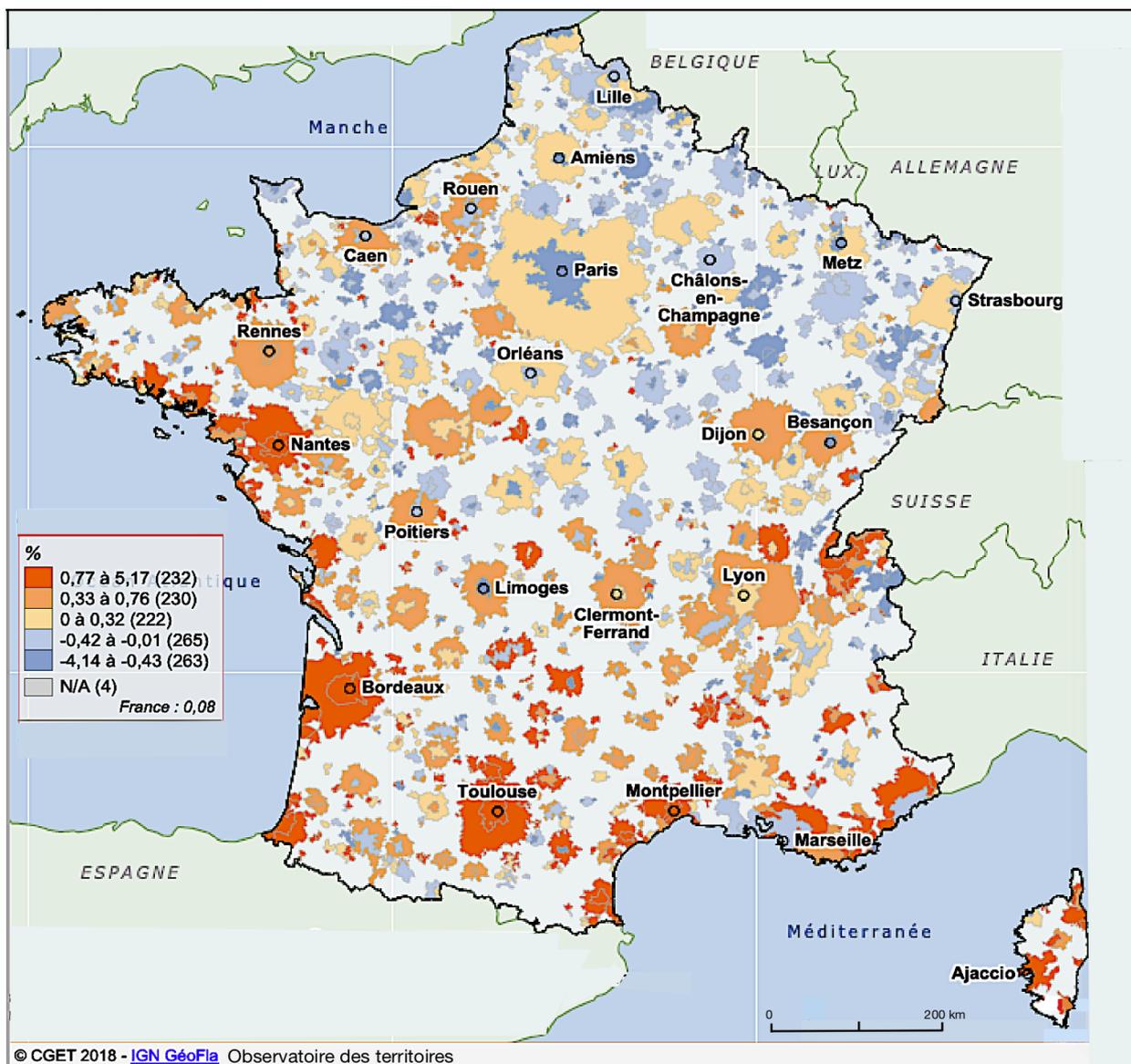
- Le premier type: "crise du centre et péri-urbanisation", illustre le cas dominant analysé plus haut: le pôle (c'est-à-dire l' Unité Urbaine formée en général d'une ville-centre, et d'une ou plusieurs communes de banlieue) connaît un solde migratoire négatif, tandis que la couronne péri-urbaine est très attractive (solde migratoire positif).

Paris est la plus grande agglomération concernée, mais, dans tout l'hexagone, des pôles de toutes tailles, de Brest à Strasbourg, et de Lille à Marseille et Nice connaissent ce type d'évolution.

- Le deuxième type: "soldes migratoires négatifs de toute l'aire urbaine" (pôle et couronne) concerne un nombre important d'aires urbaines, dans la moitié nord et

Carte N° 1

Taux annuel d'évolution de la population: part du solde migratoire apparent, 2010-2015 dans les aires urbaines (pôles et couronnes)



Source: Observatoire des territoires

nord-est du pays: la crise urbaine y atteint des proportions inquiétantes, en relation avec l'inversion des clivages multiséculaires du territoire (cf. ci-dessus, "la Crise dans l'espace géographique").

Cette crise s'étend de la Normandie, et de la Picardie-Nord-Champagne-Ardenne, jusqu'aux plateaux lorrains et bourguignons. L'arc de la montagne jurassienne, les Vosges, la vallée de l'Arve, sont également concernés. Elle touche aussi la grande aire urbaine de Nancy dans son ensemble, ainsi que le "Bassin Houiller" et de vieilles cités industrielles comme Forbach, Thionville, Maubeuge, ainsi que la plupart des agglomérations grandes et petites de cette France du nord et de l'est.

- Le troisième type: "attractivité migratoire de l'aire urbaine", se caractérise par des soldes migratoires positifs pour les pôles et leurs couronnes. Cette situation minoritaire ne concerne que quelques très grandes agglomérations de la France au sud du clivage Le Havre/Marseille: Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, et à un degré moindre, Clermont-Ferrand et Lyon. Là encore, l'"inversion spatiale" est à l'oeuvre (Rebour, 2000). Ce revers positif de l'inversion spatiale se manifeste également le long des littoraux touristiques: Vannes, La Rochelle, Arcachon, Bayonne. Ainsi, tandis que le nord et l'est de l'hexagone sont en crise (économique et démographique), le sud, l'ouest et leurs littoraux, représentés par ces agglomérations du type 3, parviennent à conserver une dynamique positive.

La déprise industrielle de la moitié nord et est du territoire et le renversement de la dynamique migratoire nationale expliquent cette "inversion spatiale" du territoire français.

Enfin, la crise des villes moyennes concerne, pour sa part, la totalité du territoire national, sans omettre le Midi (Aurillac, Pau, Tarbes, Brive-Tulle, Cahors, Carcassonne, Valence...).

Le phénomène d'inversion spatiale n'est pas spécifique à notre pays, mais il touche presque tous les grands pays développés: Royaume Uni, Allemagne, Etats-Unis, etc. (Ferrier, Guieysse, Rebour, *ibid*).

Les flux migratoires animent par conséquent un processus complexe et instable de péri-urbanisation, désurbanisation et métropolisation, accompagné de ségrégations socio-spatiales où la métropolisation est loin d'être dominante.

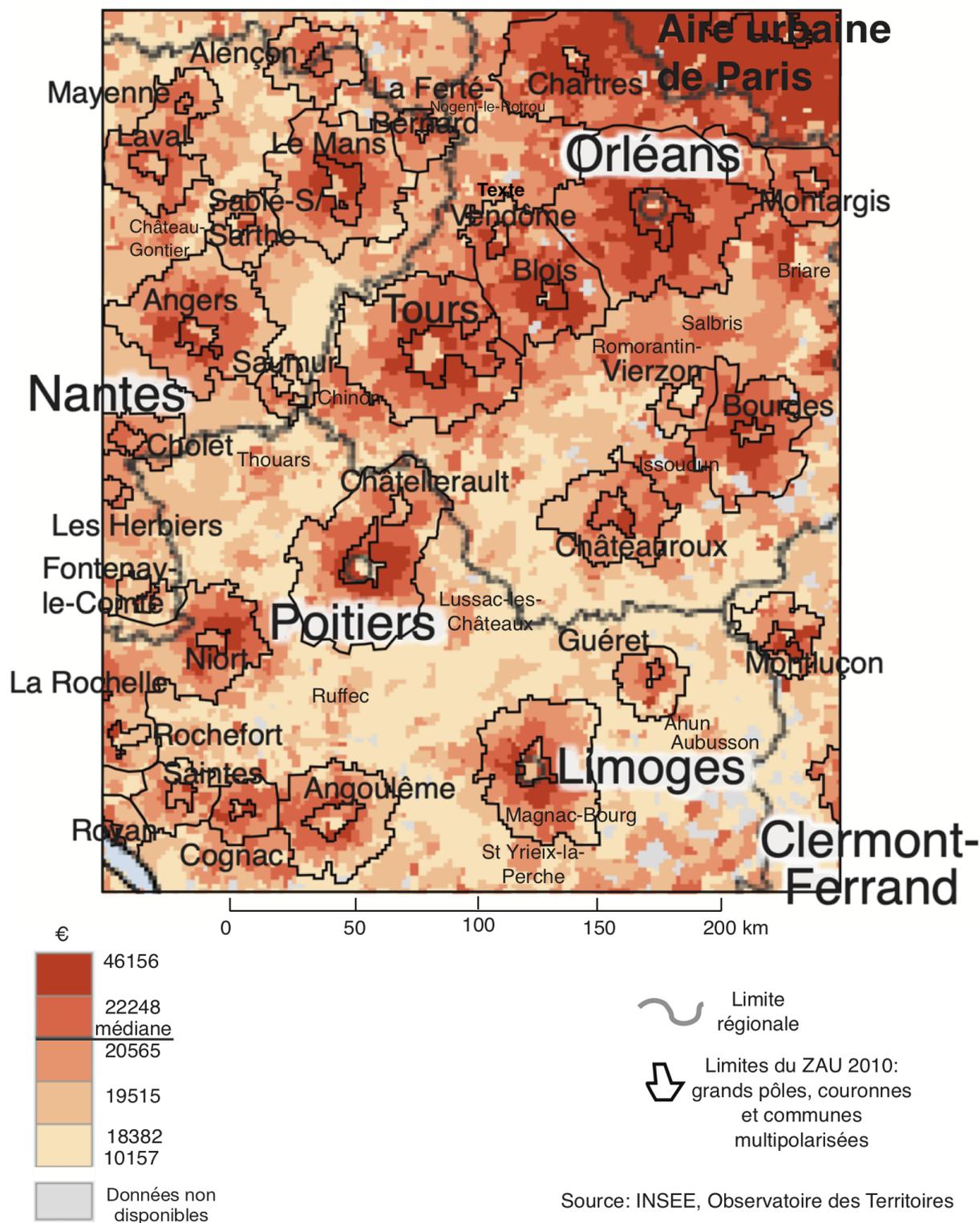
3.2. Les inégalités de revenus: les classes sociales dans l'espace géographique

La carte n°2 (ci-dessous) des revenus médians annuels, découpés en cinq classes, par unité de consommation (UC) et par communes dans l'ouest de la France montre d'abord la pauvreté des campagnes - autour de 10 000 à 19 000 euros par an et par UC (les deux classes inférieures de la légende), alors que pour l'ensemble de la population, le niveau de vie médian est de 20 565 euros par UC. Ces deux classes inférieures de revenus occupent l'ensemble de la carte, de laquelle émergent des taches grossièrement circulaires, figurant les villes et leurs périphéries (les deux classes au-dessus de la médiane).

Plusieurs agglomérations (pôles) présentent une zone centrale pauvre (personnes seules, personnes âgées, étudiants, classes populaires...), qui reste à analyser plus précisément. En effet, à cette échelle, apparaissent également des secteurs radiaux différenciés au sein même de l'agglomération, plutôt que les zones concentriques auxquelles on pourrait s'attendre, comme à Laval, Le Mans, Angers,

Carte n° 2

Revenus des ménages par unité de consommation et par communes en 2014



Tours, Bourges, Châteauroux, Limoges.

Le cas des couronnes péri-urbaines (autour des pôles), a suscité des débats d'une violence surprenante. L'origine en est la notion de "France périphérique" (Guilluy, 2010), qui naît de la péri-urbanisation contrainte: les populations à faible pouvoir d'achat étant refoulées vers les couronnes péri-urbaines, les villes petites et moyennes en crise et leurs campagnes environnantes. Selon Guilluy, cette "France périphérique" serait majoritaire et en grande difficulté économique; ce que contestent ses adversaires en se fondant sur deux arguments. Tout d'abord, selon le Zonage en Aires Urbaines de l'INSEE, moins de 5% des Français sont recensés dans les "blancs de la carte" du "ZAU 2010", soit: "Communes isolées, hors influence des pôles". L'idée que la France est devenue presque totalement urbaine résume la situation (Lévy, 2013). En outre, les populations pauvres se situent surtout dans les agglomérations ("pôles" ou "unités urbaines" définis plus haut), plutôt que dans les couronnes péri-urbaines.

Nos observations (carte n°2) nous permettent de trancher cette contradiction. Tout d'abord, les couronnes péri-urbaines (autour des pôles), sont loin d'être homogènes. Elles forment en effet une ceinture de revenus relativement élevés autour de la ville (ici: les deux classes au-dessus de la médiane de la légende). En réalité, la carte, qui superpose aux plages de revenus la limite pôle/couronne des grandes aires urbaines (et des communes multipolarisées), montre que les bords externes de ces couronnes péri-urbaines (soit les deux classes inférieures à la médiane), constituent des zones de pauvreté relative par rapport à leur bordure interne, comme à Angers, Le Mans, Chartres, Tours, Poitiers, Limoges...

Ce fait semble disqualifier l'idée de "couronnes riches" opposées à des centres plus pauvres, et rétablir dans son intégrité le modèle de la "péri-urbanisation contrainte". Le déversoir péri-urbain des migrations, dont le rayon s'accroît sans cesse (INSEE première n°1058, 2006, et n°1605, 2016), repousse *in fine* les classes populaires vers l'extérieur des couronnes.

En outre, des organisations ségrégatives à composante radiale apparaissent aussi dans les périphéries des agglomérations. À l'échelle régionale, l'influence puissante de Paris génère un tentacule de richesse vers Orléans et Tours. Cette organisation de l'espace péri-urbain parisien trouve ses racines dans celle du centre de la capitale, où les quartiers nord et est sont beaucoup moins riches que ceux de l'ouest et du sud. D'autres organisations axiales, sous-régionales, peuvent contribuer à définir une géographie des revenus en secteurs, voire en anneaux, contrastés: Laval-Mayenne, Bourges-Châteauroux, Poitiers-Châtellerauld, Angoulême-Cognac-Saintes.

Ainsi, à l'échelle des aires urbaines proprement dites, richesse et pauvreté présentent aussi des organisations radiales indiscutables, concernant couronnes péri-urbaines et villes-centres, par exemple dans les cas de Montluçon, Limoges, Bourges, Alençon, Châteauroux, etc...

Les organisations concentriques de Burgess (1924) et radiales de Hoyt (1939), confirmées dans le cas français par Schwabe (2007), sont incorporées ici dans le cadre explicatif de la Théorie du Rachat (Rebour, 2000; Guieysse et Rebour, 2016 a), qui les combine. En effet, richesse et pauvreté, dans la ségrégation socio-spatiale, s'opposent surtout en secteurs géographiques dans et autour des grandes aires urbaines (pôles et couronnes) et, à un degré moindre en anneaux concentriques. Le schéma concentrique, en adéquation avec les représentations classiques centre/périphérie, était encore dominant il y a quelques décennies. Il était le résultat de la croissance équilibrée des Trente Glorieuses, avant la grande poussée de la péri-urbanisation. La ségrégation socio-spatiale issue de la crise longue qui leur fait suite a introduit des secteurs "pervers" (Rebour, 2000; Guieysse et Rebour, 2016 a) de

contraste de richesse aussi bien à l'intérieur des agglomérations que dans les zones péri-urbaines, qui coexistent avec l'organisation circulaire antérieure et qui l'effacent peu à peu, ce qui a été montré en détail dans le cas de l'agglomération du Havre (Guieysse, Rebour, 2016 b). Il aura donc fallu une trentaine d'années pour que cette ségrégation s'imprime dans l'espace géographique.

Conclusion

L'"exode urbain" s'est substitué à l'"exode rural": on ne peut plus soutenir que la péri-urbanisation est "une nouvelle modalité de l'urbanisation". Le processus en cours s'apparente plutôt à une "désurbanisation": flux centrifuges et diminution de la densité des agglomérations. Les mouvements centrifuges de la population et des facteurs de production créent un type d'espace géographique nouveau (péri-urbain), inégalitaire et ségréatif (Guieysse, Rebour, 2012 b, 2013), en couronnes et secteurs, dont l'"urbanité" reste à démontrer.

La mondialisation-métropolisation tente de contrer les effets de la Crise longue qui touche les pays industriels depuis les années 1970, et qui met fin à un mouvement millénaire d'urbanisation. La Crise diminue la rentabilité et le pouvoir économique des facteurs (capital et travail), face aux coûts élevés de la rente foncière. C'est ce qui explique la dynamique centrifuge (mobilité sous contrainte) à plusieurs échelles : échelle locale (péri-urbanisation), et échelle nationale (ou inter-régionale). L'essor des régions moins développées et le déclin des vieilles régions industrielles et urbaines créent une véritable "inversion spatiale".

Les métropoles concentrent les hautes qualifications, mais le « ruissellement » de leurs richesses ne s'écoule guère plus loin que la première couronne péri-urbaine. Fragilisées par l'encombrement de leur centre et leur dépendance aux flux internationaux, éprouvant des difficultés à maintenir leur surproductivité relative, elles sont souvent moins florissantes que l'image qu'on en donne. À terme, l'élévation de la rente foncière urbaine, la gentrification des centres (qui pèse déjà bien plus que l'éventuelle migration des classes moyennes, voire aisées, vers les couronnes périphériques) et le départ corrélatif des populations les plus pauvres hors des villes, accentueront l'appauvrissement progressif des espaces péri-urbains .

Cependant, toutes les métropoles n'ont pas le même dynamisme. L'attractivité de quelques grandes villes du sud-ouest et de l'ouest se réalise en fin de compte au détriment du reste du pays et des villes moyennes. L'idée à la mode de "compétitivité" des territoires admet implicitement une telle substitution d'externalités : en période de crise longue (depuis 1970), le "développement territorial" reste hélas un jeu à somme nulle.

Bibliographie

- Alonso W., 1964, *Location and land use, toward a general theory of land rent*, Cambridge, Cambridge/Harvard U.P.
- Bird, 1977, *Centralities and cities*, Londres, Routledge and Keagan Paul, 203 p.
- Burgess, 1924, *The growth of the cities: an introduction to a research project*, *Publication of American Sociological Society*, Vol. 18, pp. 185-197.

- Christaller W, 1933, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena, Fischer Verlag, 331 p.
- Davis K., 1969, *World Urbanization*, Berkeley, vol.1: 321p.; vol.2: 319 p.
- Ferrier J.P, Guieysse J.A, Rebour Th., 2010, *L'étalement urbain dans les pays développés, désurbanisation ou post-urbanisation*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 200 p.
- Gibrat R., 1931, *Les inégalités économiques, applications aux inégalités de richesses, à la concentration des entreprises, aux populations des villes, aux statistiques des familles, etc., d'une loi nouvelle, la loi de l'effet proportionnel*, Paris, Sirey, 296 p.
- Guerrien B., 1989, *La théorie néoclassique - Bilan et perspectives du modèle d'équilibre général*, Economica, Paris, 3^{ème} éd., 494 p.
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2012a, *Le dynamisme démographique rural et la péri-urbanisation*, Colloque ASRDLF 2012, [En ligne] < ccraetude.c.c.f.unblog.fr/files/2014/10/rural-peri-urbanisation-guieysse-rebour.pdf >
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2012b, Territoires ruraux: déclin ou renaissance? *Population et Avenir*, n°710, novembre-décembre 2012, pp. 4 - 6.
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2013, Villes et campagnes: comment les différencier ? *Population et Avenir*, n°712, pp. 14-16.
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2016a, La Théorie du Rachat et ses lois, *Cyberato* [En ligne] , *Forum disputatoire, thème Théorie et Lois*, www.cyberato.org .
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2016b, L'évolution des structures intra-urbaines au Havre des origines à nos jours: les faits et leurs interprétations, *Cyberato* [En ligne], *Publications, travaux et mémoires*, www.cyberato.org .
- Guilluy Ch. *Fractures françaises*, Paris, François Bourin éditeur, 2010, 186 p.
- Haggett P., 1965, *Locational analysis in human geography*, London, E. Arnold, 339 p.
- Hoyt H., 1939, *The structure and the growth of residential neighborhoods in American cities*, Washington, Federal Housing Administration, 178 p.
- Moriconi-Ébrard, 1998, La loi de la métropolisation. Un modèle pour la croissance des systèmes urbains, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73 - 1, pp. 55-70.
- Rebour Th., 1997, La ville comme phénomène de géographie économique, *Cahiers de géographie du Québec*, vol.41, n°113, pp. 201-207.
- Rebour Th., 2000, *La théorie du rachat - Géographie, Économie, Histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 259 p.
- Rebour Th., 2008, Crise ou crises ? Du "peak oil" au crunch monétaire. *Les Cafés Géographiques*, revue en ligne < cafe-geo.net/vox-geographica/ > .
- Rebour Th., 2011, *Hiérarchies urbaines. De l'organisation trimorphique de l'espace géographique*, Éditions Universitaires Européennes, Saarbrücken, 239 p.
- Schwabe M., La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain ? , *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 398, mis en ligne le 19 septembre 2007.
- Starrett D., 1978, Market allocations of location choice in a model with free mobility, *Journal of Economic Theory*, vol. 17, issue 1, pp. 21-37.
- Uhrich R. (1987) *La France inverse?* Paris, Economica, 390 p.
- Zipf G.K, 1949, *Human behaviour and the principle of least effort*, Cambridge, Mass., Addison, Wesley Press.

Sources

INSEE Recensements de la population.

Insee Première n° 1058, 2006.

Insee Première n° 1605, 2016.

Les auteurs remercient Ludovic Chalonge, ingénieur à l'UMR 8504 Géographie – Cités, pour sa mise en forme des données brutes du Recensement de la population.